

SOUTIENS DE LA SFR TERRITOIRE AUX INITIATIVES DE RECHERCHE

OBJECTIFS

- La SFR Territoires apporte son soutien pour favoriser des actions fédératrices, comme les séminaires de recherche inter Unités de Recherche, les ouvrages collectifs, entre les Enseignant.es-Chercheur.es et les Doctorant.es, d'une part et d'autre part, pour favoriser des actions ambitieuses mais réalistes en co-conception, co-création et co-exécution avec le monde non académique, plus particulièrement les acteurs du territoire.
- Afin de consolider les points forts de la SFR relevés par l'HCERES, il s'agit de contribuer à la visibilité des recherches institutionnelles et de créer des ponts et des opportunités pour impulser des dynamiques avec nos partenaires non académiques sur des thématiques émergentes inscrites dans l'un des deux axes de la SFR :
Axe 1 : Habitabilité et vulnérabilité ; Axe 2 : Territoires et numérique.
- Il s'agit aussi de favoriser la transformation de projets pluridisciplinaires en projets interdisciplinaires, voire transdisciplinaires. Pluridisciplinaire à partir d'une rencontre autour d'un thème commun entre doctorant.es/chercheur.es de disciplines distinctes mais où chacun conserve la spécificité de ses concepts et méthodes ; Interdisciplinaire à partir d'une interaction évolutive et intégrative et une coopération entre plusieurs disciplines ; Transdisciplinaire avec un dépassement des disciplines convoquées pour aller vers la construction d'une nouvelle forme disciplinaire.

PRESENTATION DE LA DEMANDE (3 pages maximum)

- Titre du projet, Nom(s) des Enseignant.es-Chercheur.es / Doctorant.es concerné.es
- Unité(s) de recherche concernée(s)
- Lien avec les axes de recherche de la SFR Territoires
- Résumé
- Résultats attendus, retombées de la recherche et actions de valorisation
- Partenaire(s) socio-économique(s) et enjeux sociétaux
- Budget avec Montant demandé à la SFR et Autre(s) source(s) de financement demandée(s)

NB : Dépôt de la demande de soutien par le DU, membre de la SFR Territoires.

CRITERES D'EVALUATION

Pour les Enseignant.es-Chercheur.es :

- Inscription du projet dans au moins des deux axes de recherche de la SFR Territoires.
- Associer au moins deux disciplines différentes,
- Associer au moins deux Unités de recherche membres de la SFR.
-

Pour les Doctorant.es :

- Inscription du projet dans au moins des deux axes de recherche de la SFR Territoires.
- Associer au moins deux disciplines différentes, sinon adopter une perspective pluridisciplinaire dans les travaux de thèse,
- Associer au moins deux laboratoires membres de la SFR est un plus.

CHAMP DES DEPENSES ET MONTANTS :

- Dépenses éligibles en fonctionnement uniquement : missions pour journée d'étude, de relevés, de documentation, colloque ; Petit matériel (< 500 €) ; Frais de traduction/editing.
- PROJETS DE RECHERCHE : 1 000 € à 3 000 € maximum par demande
- PROJETS DE PUBLICATION : 500 € à 1 000 € maximum par demande
- **ATTENTION, les membres du COS se réservent le droit de soutenir plusieurs projets, dans ce cas les sommes indiquées ci dessus sont partagées entre les projets retenus.**

IMPORTANT : A l'issue du projet, fournir un rapport synthétique des travaux menés.